



CAHIER DES CHARGES

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE DEPLOIEMENT DU PROGRAMME GENERATION 2024

PRESENTATION DE PARIS 2024

Paris 2024 est le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Il est notamment chargé de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- Promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en France et à l'international ;
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024;
- Contribuer à maximiser l'impact positif et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notamment en faveur de la pratique du sport.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 réuniront 15 000 athlètes, plusieurs millions de spectateurs et plus de 20 000 journalistes. Ils sont le plus grand événement au monde, avec 28 sports olympiques et 22 sports paralympiques suivis par plusieurs milliards de téléspectateurs. Les épreuves se dérouleront principalement à Paris, dans ou autour de sites emblématiques comme la Tour Eiffel, le Grand Palais et les Invalides, et en Seine-Saint-Denis, où se trouveront les deux sites les plus fréquentés, le Stade de France et le nouveau Centre aquatique, et le Village Olympique et Paralympique. Mais l'une des spécificités de ces Jeux concerne leur ambition territoriale avec des épreuves organisées en province (football, voile) ainsi que des programmes liés à l'héritage mis en place dès maintenant.

Le comité Paris 2024 place le sport au cœur de son ambition. Par les émotions qu'il suscite, le sport est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Par ses valeurs, le sport est un formidable outil pour éduquer et intégrer. Enfin, le sport peut devenir un accélérateur de transition écologique.

Conscient de l'opportunité unique que représentent les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 souhaite que l'enthousiasme et l'énergie de ce projet permettent de renforcer la place du sport, en agissant comme un révélateur du pouvoir du sport et ses valeurs, un fédérateur pour rassembler le plus grand nombre autour de cette conviction, un accélérateur pour mettre plus de sport et plus d'actions durables dans le quotidien de chacun.

Cette ambition sera portée par un nouveau modèle d'organisation, des Jeux révolutionnaires, à la fois spectaculaires et durables. Des Jeux spectaculaires pour marquer les esprits, en amenant le sport là où

on ne l'attend pas, dans une fête au cœur des villes, en créant des ponts avec la culture et l'éducation. Des Jeux durables pour montrer l'exemple et inspirer les générations futures.

A chaque étape de la construction des Jeux, l'état d'esprit des athlètes doit nous inspirer, ainsi que tous ceux qui construisent avec nous ce projet :

- L'exigence, pour mettre l'énergie des Jeux au service d'un projet utile et obtenir des résultats concrets ; mais aussi l'exigence de l'exemplarité, éthique, financière, sociale et environnementale ;
- La créativité, pour refuser les modèles pré établis en innovant, en osant faire différemment ;
- Le partage, pour que ce projet puisse bénéficier au plus grand nombre, à toutes les générations, dans tous les territoires ; le partage pour que cette ambition puisse rayonner et être portée au-delà de 2024.

PRESENTATION DU PROGRAMME GENERATION 2024

Toutes les générations sont conviées à prendre part aux Jeux de Paris 2024. Pour la jeune génération, Paris 2024 a pensé un accompagnement spécifique avec son programme d'éducation, appelé naturellement « Génération 2024 ». Dès maintenant, ce programme mobilise la communauté éducative et les élèves autour de l'élan des Jeux pour mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes. Il s'agit ainsi de promouvoir la pratique sportive, mais aussi la culture et l'histoire du sport, riche et universelle, ainsi que les valeurs du sport telles que le respect ou l'inclusion.

Le programme « Génération 2024 » est conçu et mis en œuvre en collaboration étroite avec le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le mouvement sportif, les fédérations du sport scolaire et universitaire et la communauté éducative.

Un programme pour mettre plus de sport dans la vie de la Génération 2024

Participer au programme Génération 2024, c'est :

- Promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation physique et sportive, de la maternelle à l'université, avec une attention particulière pour les plus jeunes ;
- Utiliser le sport à des fins pédagogiques, dans différents champs disciplinaires, pour le plaisir d'apprendre ;
- Faire découvrir les sports olympiques et paralympiques et promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme ;
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.

Une plateforme dédiée à la communauté éducative

Pour trouver des ressources pédagogiques en lien avec les Jeux, des éléments d'éducation par le sport et des outils pour favoriser la pratique d'une activité physique quotidienne, mais aussi échanger et informer la communauté éducative, [Génération 2024 a sa plateforme en ligne](#).

Les enseignants, éducateurs, élèves et étudiants peuvent y trouver des outils et des ressources pédagogiques sur le sport, son histoire et ses valeurs, sur les disciplines olympiques et paralympiques, des solutions pour animer de l'activité physique quotidienne, mais aussi trouver des informations sur la

[Semaine Olympique et Paralympique](#) qui se tient chaque année pour toutes les écoles et établissements, de la maternelle à l'université.

La plateforme Génération 2024 est un site évolutif de partage et de mise en valeur des actions les plus emblématiques et inspirantes pour accompagner une génération plus sportive vers les Jeux de Paris 2024.

Le label Génération 2024

Délivré par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le label Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur peuvent être labélisés Génération 2024. De même, les établissements du réseau AEFÉ, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que certains établissements spécialisés (ESMS) relevant du ministère des Solidarités et de la Santé sont également éligibles au label. [En savoir plus sur le label.](#)

Pour obtenir le label, les écoles, établissements scolaires et universitaires doivent respecter les 4 critères suivants :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- Participer aux événements olympiques et paralympiques ;
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements aux associations sportives locales pour favoriser la pratique sportive.

La première labellisation a eu lieu en 2018. Début 2021, plus de 3 500 établissements sont déjà labélisés.

La Semaine Olympique et Paralympique

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.

Elle poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements.
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition.
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive.
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres de para-sports ou sports partagés.
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Pour sa 5^{ème} édition, la Semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 1^{er} au 6 février 2021. Cette édition a mis l'accent sur la thématique de **la santé** et plus particulièrement sur **la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne**.

La prochaine édition se tiendra fin janvier – début février 2022 autour de la thématique du développement durable.

OBJET DE LA PRESTATION

Dans le cadre du programme Génération 2024, le pôle éducation – direction Impact et Héritage – qui en assure le pilotage, souhaite se faire accompagner dans le déploiement et le développement de l'ensemble des dispositifs de ce programme.

L'activité du pôle éducation peut être schématisée par les cinq piliers suivants :

- Le déploiement des dispositifs du programme : cela se traduit par le développement et l'accompagnement de dispositifs existants, porté directement par Paris 2024 ou par des tiers : 30' d'activité physique quotidienne dans les écoles, label Génération 2024, pédagogie en mouvement, visionnage du film La Couleur de la Victoire à des fins pédagogiques, et de dispositifs futurs : transformation des cours d'écoles pour les rendre plus favorables à une pratique d'APS mixte et inclusive, accueil au sein du siège de Paris 2024, etc.
- La gestion et le développement des supports et outils du programme : cela inclut le travail continu de développement et d'amélioration de la plateforme Génération 2024 ainsi que la mise à disposition, création et production d'outils et ressources pédagogiques en lien avec les Jeux.
- L'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) : temps majeur pour Paris 2024, la SOP est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.
- La mobilisation et l'animation de la communauté Génération 2024, professeurs, éducateurs, parents, étudiants, élèves : au travers du label Génération 2024 (délivré par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), ainsi que via les contenus proposés sur la plateforme Génération 2024, actualités, appels à projets, boutique en ligne et challenges divers.
- L'intégration des projets transverses de Paris 2024 au sein du programme Génération 2024 : Olympiade culturelle, Relais de la Flamme Olympique, trêve olympique, cérémonies, programme volontaires, mascottes, etc.

Aussi, les prestataires retenus seront chargés d'accompagner le pôle éducation dans le déploiement des projets cités et plus spécifiquement sur les quatre lots décrits ci-dessous.

LOT 1 : Conseil sur la conception d'un kit Génération 2024

LOT 2 : Animation de la communauté Génération 2024

LOT 3 : Accompagnement stratégique, pilotage et production de contenus pédagogiques

LOT 4 : Conception, création et production d'un dispositif pédagogique innovant de type serious game/escape game.

LE PRESENT CAHIER DES CHARGES NE CONCERNE QUE LE LOT 1.

LES LOTS 2, 3 ET 4 FERONT L'OBJET D'UNE CONSULTATION ULTERIEURE.

LOT 1 : ACCOMPAGNEMENT A LA CONCEPTION D'UN KIT « GENERATION 2024 »

1. OBJET DU LOT N°1

Dans le cadre du programme Génération 2024, les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur peuvent candidater à l'obtention du label Génération 2024.

A ce jour, plus de 3 500 écoles et établissements sont labélisés Génération 2024. D'ici 2024, plus de 20 000 devraient être concernés.

Afin de récompenser la labélisation des écoles et établissements, valoriser l'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative et créer un lien privilégié avec Paris 2024, le pôle éducation souhaite offrir aux labélisés un kit Génération 2024.

2. PERIMETRE D'INTERVENTION DU LOT N°1

Dans le cadre de ce lot, le titulaire sera amené à concevoir un kit qui sera offert aux écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur labélisés Génération 2024 pour la rentrée scolaire 2021.

Le titulaire sera amené à réfléchir à la composition et au design de ce kit, en lien avec les équipes de Paris 2024, sur la base de l'offre rendue lors de cette consultation (voir cas d'étude ci-dessous).

Il est également attendu du titulaire le sourcing d'éventuels prestataires capables de produire certains éléments du kit.

Il n'est pas attendu du titulaire la production de ce kit.

3. CAS D'ETUDE ATTENDU

Rappel de l'objectif :

Ce kit vise à récompenser la labélisation de l'école ou de l'établissement, valoriser l'engagement de l'ensemble de l'équipe éducative et à créer un lien privilégié entre Paris 2024 et les labélisés.

Description du besoin :

Les candidats sont amenés à faire des propositions quant à la composition de ce kit. Il est envisagé que ce kit contienne :

- Un élément visuel permettant à l'établissement d'afficher sa labélisation (fanion, plaque, diplôme, drapeau, etc.). Cet élément devra être durable et rester après les Jeux de Paris 2024.
- Un mini kit de design actif intérieur/nudges permettant d'aménager un espace de l'établissement aux couleurs de Génération 2024 dans une démarche de promotion de l'activité physique. Ces éléments pourront être soit proposés pour un travail en classe qui impliquerait d'autant plus la communauté éducative, soit être produits et livrés physiquement pour être disposés dans l'établissement afin d'encourager les jeunes à pratiquer une activité physique quotidienne.
- Une clé USB permettant de transmettre des informations et documents numériques, incluant notamment l'accès à l'espace connecté de la plateforme Génération 2024.
- D'éventuels goodies et/ou autres éléments à définir.

Par ailleurs, il est souhaité que le contenant de ce kit puisse être réutilisé. Les candidats sont amenés à formuler des propositions réalistes, permettant par exemple la transformation du contenant en outil d'engagement/de concertation des élèves à l'échelle de l'établissement.

Les candidats sont libres de rester dans ce cadre ou d'effectuer d'autres propositions en complément ou en lieu et place de la composition proposée. Quelles que soient les propositions, le kit proposé devra a minima contenir 2 produits et 1 contenant.

Dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres, les candidats doivent proposer trois concepts de kit différents, dont le coût serait de 15€, 20€ ou 25€, ce prix incluant le contenu du kit et le contenant. Le stockage, conditionnement et routage des kits est à la charge d'un autre prestataire.

Les candidats sont amenés à proposer 3 concepts de kit différents, dont le coût serait de 15€, 20€ ou 25€ (prix incluant le contenu du kit et le contenant - le stockage, conditionnement et routage de ces kits étant réalisés par un autre prestataire).

Des propositions relatives au design du kit et de ses composants devront être faites par les candidats. Par la suite, lors de l'exécution de la prestation, un travail en collaboration avec Paris 2024 sera effectué afin que les propositions correspondent à l'univers graphique de la marque Génération 2024. Le candidat retenu pour l'exécution de la prestation devra creuser le concept de ces 3 kits pour aboutir sur la conception finalisée d'un ou plusieurs kits.

Paris 2024 pourra être amené à orienter le titulaire vers des prestataires spécifiques, en fonction des produits proposés, pour évaluer le coût possible du kit en vue de sa fabrication.

Exigences sociales et environnementales :

Paris 2024 a mis en place une stratégie responsable des achats. Paris 2024 a choisi de concentrer son action sur 5 engagements prioritaires. Ces engagements, précisément définis, guident les fournisseurs de Paris 2024 dans le déploiement d'innovations durables et créatrices de valeur pérenne pour les territoires.



- **Démarche d'économie circulaire** : Soucieux de son héritage, Paris 2024 applique les principes de l'économie circulaire à toutes les catégories d'achats. L'ensemble des parties prenantes des Jeux est donc encouragé à recourir à l'éco-conception, à limiter l'utilisation des ressources premières/non-renouvelables, la production de déchets, le gaspillage et à prendre en compte la fin de vie ou la transmission post-Jeux de leurs produits.
- **Neutralité carbone** : Paris 2024 privilégie les propositions qui concourent à la neutralité carbone des Jeux et au respect de l'environnement sur ses territoires d'implantation et en particulier à la préservation de la biodiversité locale, des ressources en eau, de la qualité de l'air et des sols.
- **Innovation sociale** : Paris 2024 valorise les initiatives et les acteurs qui inventent et développent des solutions innovantes pour aider à l'insertion économique des publics défavorisés ou éloignés de l'emploi. C'est-à-dire, notamment : favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, encourager la diversité, et participer au développement du sport et de la convivialité comme accélérateur de lien social.

- **Inclusion des personnes en situation de handicap** : Paris 2024 s'engage à être un acteur exemplaire en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap à tous les niveaux en assurant :
 - o Une grande diversité de marchés accessible à des acteurs de l'insertion ;
 - o l'accessibilité universelle des infrastructures et des activités liées Jeux Olympiques et Paralympiques ;
 - o en favorisant l'émergence d'acteurs et de solutions qui améliorent la prise en compte du handicap dans la société sur tous les secteurs d'activité liés aux Jeux ;
 - o la promotion d'actions de sensibilisation des acteurs privés et publics.
- **Création de valeur sur les territoires** : Paris 2024 encourage les acteurs et initiatives qui créent de la valeur économique, sociale et environnementale pérenne sur les territoires au sein desquels se dérouleront les Jeux et dans l'ensemble du pays, à travers des actions directes ou indirectes de création de valeur, d'engagement ou de partenariat.

Paris 2024 sera attentif aux propositions des candidats pour favoriser ces cinq piliers.

Bien que le candidat ne soit pas amené à produire le kit, Paris 2024 portera une attention particulière à la capacité du prestataire à proposer des produits éco-conçus, c'est-à-dire utilisant des matières premières recyclées, réutilisées et/ou recyclables, privilégiant des modes de transport et un approvisionnement local et s'appuyant sur un éventuel recours à l'économie sociale et solidaire.

4. DOCUMENTS ATTENDUS DANS LA REPONSE A LA CONSULTATION POUR LE LOT N°1

Paris 2024 attend notamment des candidats les éléments suivants :

1. Une proposition technique incluant :
 - Une présentation de l'entreprise et ses références pertinentes pour l'enjeu de la présente consultation,
 - Une offre détaillée répondant au cas d'étude présenté ci-dessus, comprenant à minima une note détaillée expliquant le concept du kit (3 budgets) et le descriptif de chaque objet.
 - Le tarif de la prestation de conseil (DPGF et BPU).
2. L'organisation proposée et les modalités de coordination avec Paris 2024 et l'équipe projet, détaillant entre autres :
 - Le planning de mise en œuvre pour un concept arrêté de kit début juillet 2021,
 - Les modalités précises de travail (méthode de travail, fréquence de réunions, ...)
 - Les CV de l'équipe projet mise à disposition.

L'ensemble des éléments entendus de la part des candidats dans leur dossier de candidature et d'offre sont listés dans le règlement de consultation.

5. FONCTIONNEMENT AVEC PARIS 2024 - NON EXCLUSIVITE

Paris 2024 informe les candidats que les titulaires du marché n'auront pas l'exclusivité de la réalisation de ce type de prestations, Paris 2024 se réservant la possibilité de produire lui-même du contenu ou d'en faire produire par des acteurs tiers.

Par ailleurs, Paris 2024 informe les candidats que les titulaires du marché peuvent être amenés à travailler avec d'autres prestataires / partenaires engagés aux côtés de Paris 2024.

**LE PRESENT CAHIER DES CHARGES NE CONCERNE QUE LE LOT 1.
LES LOTS 2, 3 ET 4 FERONT L'OBJET D'UNE CONSULTATION ULTERIEURE.**

Descriptif des lots dont la procédure de passation sera lancée ultérieurement

LOT 2 : ANIMATION DE LA COMMUNAUTE GENERATION 2024

Afin de développer et d'amplifier les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la création de contenus visant à mobiliser la communauté Génération 2024 et animer le programme pour cette même communauté.

La communauté Génération 2024 rassemble les différents publics impliqués dans le programme Génération 2024 :

- En premier lieu, il s'agit des écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur labélisés Génération 2024. Ils sont actuellement au nombre de 3500, engagés dans ce dispositif grâce à l'implication des enseignants et personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.
- Ainsi que l'ensemble des acteurs qui contribuent activement au programme Génération 2024 et à l'ensemble de ses dispositifs : les fédérations du sport scolaire et universitaire (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU), le mouvement sportif (CNOSF, CPSF, CDOS, CROS, CTOS, fédérations sportives et organes déconcentrés, clubs) et les collectivités territoriales (en particulier les collectivités Terre de Jeux 2024).

Le titulaire du lot n°2 devra être en mesure de concevoir et produire des contenus permettant d'accompagner le déploiement et la visibilité de certains dispositifs d'une part, l'animation de la communauté Génération 2024 d'autre part.

Ce dispositif de mobilisation et d'animation devra s'adresser à l'ensemble des structures labélisées ainsi qu'aux acteurs pleinement engagés à nos côtés tout au long de l'année scolaire.

LOT 3 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE, PILOTAGE ET PRODUCTION DE CONTENUS PEDAGOGIQUES

Afin d'étoffer et de développer les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la définition d'une stratégie d'harmonisation, de mise à disposition et de création de contenus pédagogiques en lien avec son programme.

Le titulaire du lot n°3 devra être en mesure de :

1. Conseiller et accompagner le pôle éducation dans la définition d'une stratégie d'harmonisation, de mise à disposition et création de contenus pédagogiques, en lien avec l'ensemble des dispositifs du programme Génération 2024 et de sa vitrine, la plateforme Génération 2024.

2. Concevoir et produire, directement ou via un prestataire, des contenus pédagogiques (classiques et/ou innovants), en lien avec le programme Génération 2024 et les programmes de l'Education nationale, à destination des différents cycles scolaires : cycle 1 – cycle 4 / lycée / enseignement supérieur.

Les types de ces ressources peuvent être multiples : guide, manuel, vidéo, dispositif numérique, interactif, etc.

LOT 4 : CONCEPTION, CREATION ET PRODUCTION D'UN DISPOSITIF PEDAGOGIQUE INNOVANT DE TYPE SERIOUS GAME/ESPACE GAME.

Dans la perspective de la Semaine Olympique et Paralympique 2022 et afin d' étoffer et de développer les différents dispositifs du programme Génération 2024, le pôle Education de Paris 2024 souhaite se faire accompagner dans la conception, création et production d'un dispositif pédagogique innovant de type serious game/escape game.

Le titulaire du lot n°4 devra être en mesure de concevoir et produire un dispositif pédagogique innovant, numérique et physique, de type serious game/escape game, permettant, d'une part, la découverte de l'univers olympique et paralympique, en faisant un lien avec différentes thématiques (exemple : le développement durable), et d'autre part, la pratique d'une activité physique quotidienne.

Le titulaire du lot n°4 pourra travailler avec d'autres prestataires afin de fournir les solutions techniques demandées dans le cadre de ce lot.